# Sophie Jouniaux

**Email** sjouniaux@ftpa.fr
**Téléphone** +33 (0)1 45 00 86 20
**Fonction** Associé

Sophie Jouniaux est associée du département Droit fiscal. Elle intervient en matière de fiscalité française et internationale des entreprises, en particulier dans le domaine des fusions-acquisitions, des opérations de private equity, des restructurations d'entreprises et des problématiques fiscales internationales. Elle assiste également les dirigeants et salariés dans le cadre des mécanismes d'intéressement et de rémunération. Enfin, Sophie intervient en matière de contrôles et de contentieux fiscaux.

Par ailleurs, Sophie a développé une expertise spécifique dans le secteur de la santé, conseillant les sociétés et laboratoires pharmaceutiques et de dispositifs médicaux.

Sophie est auteur de nombreux articles dans des revues juridiques et fiscales, françaises et internationales. Elle enseigne à l'Université Paris Cité (Master droit des affaires) et a été chargée de cours de fiscalité française et internationale des entreprises à HEC Paris et à l'Université de Montpellier I.

Avant de rejoindre FTPA, Sophie a dirigé le département fiscal d'Osborne Clarke de 2016 à 2020. Auparavant, Sophie était associée entre 2008 et 2015 au sein de l'équipe fiscale de Baker & McKenzie. Elle a débuté en 1999 chez Arthur Andersen en tant que collaboratrice.

Sophie est reconnue dans les classements *Best Lawyers in France*™, *The Legal 500 EMEA* et *The Legal 500 Paris*. Sophie est appréciée pour « son professionnalisme », elle est qualifiée de « très compétente, toujours disponible et très pragmatique ». Un client ajoute ne pas voir « de meilleur fiscaliste en France pour un groupe étranger ».

Sophie est inscrite au barreau de Paris depuis 2001 et est titulaire du DESS de Droit des affaires et Fiscalité et du Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise (Université de Strasbourg 1998).

Sophie est membre de l'IACF (Institut des Avocats Conseils Fiscaux), de l'IFA (International Fiscal Association), de WIN

(Women IFA Network) ainsi que de l'association A3F (association française des femmes fiscalistes).

**Citations récentes**

*« Je mentionnerai particulièrement Sophie Jouniaux pour son professionnalisme et ses connaissances fiscales. Elle essaie toujours de comprendre où se situe notre problème et pense à la meilleure option pour nous de la manière la plus efficace. J'apprécie également sa transparence et son honnêteté. En somme, je ne vois pas de meilleur fiscaliste en France pour un groupe étranger. » – The Legal 500 Paris 2023* – Droit fiscal

*« Sophie Jouniaux est très compétente, toujours disponible et très pragmatique. » – The Legal 500 Paris 2023* – Droit fiscal

*« Grande réactivité et capacité sur mesure ». – The Legal 500 Paris 2023* – Droit fiscal